



République Française  
VILLE DE MONTESSON  
Yvelines  
**COMITE ODEUR**  
DU  
22 AVRIL 2002

**Etaient présents :**

Messieurs : DILLESEGER, BACHELET, BILLAU, BAILLEUL, OLLIN, PRACA,  
CARRARA, GOSSE, TRINQUETTE, GALET,  
Mesdames : BARBAN, CHESNAIS, FAUCONNIER, DUMOTIER, BOITEL  
Société PLANIFF

**Excusé :** M. HESRY

Présentation par la Société PLANIFF des résultats du mois passé.  
Ces derniers sont satisfaisants et même mieux que les premières analyses.  
Peu d'odeurs ont été ressenties.

Le 22 avril, des odeurs ont été ressenties, en raison d'une absence de vent et d'un temps assez lourd.  
A l'heure actuelle nous entrons dans une période sensible et nous devons être vigilants.

Parfois, une odeur particulière est perceptible par les administrés. Ceci se produit lorsque le traitement « anti odeurs » est trop fort pour entraîner une diminution de la concentration des odeurs.  
Plus le vent est fort, plus l'odeur se dilue dans l'air, car les odeurs suivent un canal précis.

**ANALYSES DES RESULTATS DU 11 MARS AU 7 AVRIL :**  
20 questionnaires ont été distribués  
17 ont été retournés  
Données météo : 80000 sur un mois donc sur 28 jours d'analyse  
85% de participation

Très peu d'odeurs perçues, durant cette période.  
Les seules odeurs constatées ont été celles de :  
- Végétaux  
- odeurs dénaturées  
- autres

Les indices de gêne olfactive vont de 0 à 10.  
Les pics sont allés jusqu'à 1 et une seule fois à 2.  
Ce pic a été atteint un samedi, jour de non-production, ce qui prouve les limites du système.  
Lorsque les vents sont inférieurs à 5 km/h, il est souhaitable de mettre manuellement le système anti odeur en fonctionnement.

**Monsieur BAILLEUL :** lorsque nous nous trouvons dans un flux laminaire, c'est à dire lorsque les odeurs circulent dans des couloirs, il faut un relief sans accidents, pour éviter des reflux ou une dispersion.

**Société PLANIFF :** Ceci n'est pas entièrement vrai, et nous pouvons avoir des effets de turbulences avec des vents faibles.

**Monsieur BAILLEUL :** Il faudrait mener une étude avec d'autres paramètres.

**Monsieur DILLESEGER :** des odeurs ont été perçues le 10 et 13 avril.  
Ces odeurs ont été en augmentant le samedi et le dimanche.

**Société PLANIFF :** Ceci vient de multiples phénomènes météo.  
Les gaz des andains s'échappent, s'accumulent et forme des poches. D'où une sensation d'odeurs fortes.  
La température au centre des andains est de 60° à 70°.  
La fermentation entraîne un dégagement d'odeurs.  
Pour une dégradation rapide des déchets végétaux, il faut de l'oxygène.  
Afin de limiter la propagation des odeurs, il faut aspirer les odeurs pour les renvoyer sur des andains plus évolués ; ces derniers servent de bio filtres.

Il existe deux phénomènes :  
L'adsorption  
L'absorption

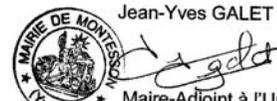
**L'adsorption :** Nous sommes en présence de milliers de gouttelettes d'un produit, qui captent sur leur surface, les molécules d'odeur.  
L'importance du captage se fait en fonction de l'importance de la surface des gouttelettes.

**L'absorption :** Les molécules d'odeur sont captées à l'intérieure de ces même gouttelettes.  
Le captage se fait donc proportionnellement au nombre de ces dernières.

Nous pouvons conclure en disant que sur 8 semaines, nous n'avons quasiment pas eu d'odeur.  
Simplement, pour la période d'été, il faudra vraisemblablement prévoir une mise en marche manuelle du système et gérer les périodes nocturnes

Prochaine réunion le 21 mai 2002 à 21h  
Remise des imprimés le 6 ou 7 mai à la DDU

Nathalie BOITEL  
  
Secrétaire de séance

Jean-Yves GALET  
  
Maire-Adjoint à l'Urbanisme  
et à l'environnement